

# Résidus de pesticides dans les produits bio: Heureusement rares et faibles

On trouve occasionnellement des produits phytosanitaires de synthèse dans des produits bio. Le FiBL a étudié la problématique sur mandat de Bio Suisse. Extraits du rapport actuel.

Contrairement à l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique n'utilise pas de produits phytosanitaires de synthèse. De nombreux consommateurs et consommatrices s'attendent donc à ce que les denrées alimentaires bio soient exemptes de résidus. Cela n'est cependant pas toujours le cas. Les méthodes analytiques sont de plus en plus fines et permettent de trouver quelquefois des traces de produits phytosanitaires de synthèse dans des produits bio. Quand ça arrive, l'entreprise concernée doit bloquer préventivement la marchandise et clarifier la cause avec l'organisme de contrôle. Il s'est révélé que la cause est rarement due à un mauvais comportement des agricultrices et agriculteurs bio mais en général à des contaminations environnementales qui viennent du sol, de l'air ou de l'eau ainsi que de la transformation et du commerce. Car la production bio ne se fait pas sous une cloche de protection.

Les produits phytosanitaires font actuellement face à beaucoup de scepticisme. Notamment parce que les effets à long terme et combinés dans le corps sont peu étudiés. Selon un grand sondage auprès des consommatrices et des consommateurs (Baromètre Bio Suisse 2018), la plus faible contamination par les résidus de pesticides est un des principaux motifs d'achat de denrées alimentaires biologiques.

## Produits bio très nettement moins contaminés

Dans le cadre d'une étude mandatée et financée par Bio Suisse, le FiBL a comparé des données et des études sur les résidus de pesticides dans les denrées alimentaires biologiques et conventionnelles. L'étude s'est basée sur deux jeux de données suisses et sur deux études de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Les données suisses proviennent du monitoring de la qualité des produits frais indigènes et étrangers sur le marché suisse. Elles datent des années 2011 à 2016 et 2014 à 2018. Les produits critiques sont surreprésentés parce que les échantillons ont été prélevés en fonction des risques. Sur le marché réel, la contamination effective devrait donc être plus faible que ce que montrent ces données. Les études de l'EFSA se basent quant à elles sur des données de monitoring de 2018 et de 2020 des États membres de l'UE plus l'Islande et la Norvège, et elles incluent aussi des produits animaux.

Les dépouillements faits par le FiBL montrent que les produits bio sont nettement plus rarement contaminés par des résidus de pesticides que les denrées alimentaires conventionnelles. Selon les données suisses, seulement 9 pourcents de tous les produits frais bio présentent des résidus. Les produits frais conventionnels en ont plus de six fois plus et on en trouve dans 60 pourcents des échantillons. Les études européennes

montrent une image analogue en ayant trouvé des résidus dans 6 pourcents des produits bio et 44 pourcents des produits conventionnels. Les données suisses montrent en outre que les denrées alimentaires bio présentent des teneurs en pesticides beaucoup plus basses: Dans les produits frais bio, les quantités de pesticides sont en moyenne 35 fois – jusqu'à 200 à 500 fois pour certains groupes de produits – plus basses que dans les produits frais conventionnels.

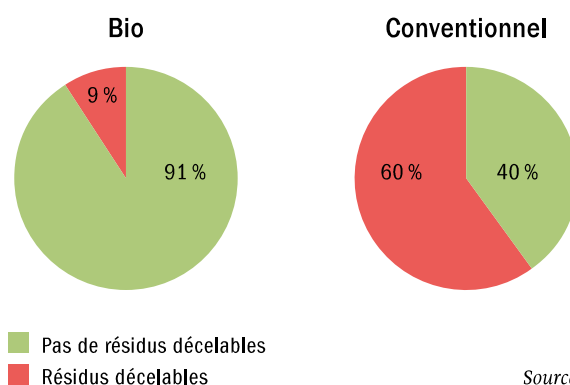
Il y a aussi des différences importantes pour les résidus multiples, c.-à-d. quand plusieurs pesticides sont trouvés en même temps dans une denrée alimentaire (cocktails de pesticides). Les produits frais conventionnels sont nettement plus souvent multicontaminés: en Suisse, environ 50 pourcents des feuilles de salades et 45 pourcents des fruits à pépins présentent des résidus de plus d'un pesticide – contre moins de 1 pourcents pour l'ensemble des échantillons de produits bio.

## Substances et causes fréquentes

Le spinosad, le cuivre, l'azadirachtine (extrait de neem) et la pyréthrine sont des matières actives autorisées en agriculture biologique et on en trouve donc des résidus dans les produits bio. Elles sont selon l'EFSA responsables d'environ 30 pourcents de l'ensemble des cas de résidus dans des denrées alimentaires bio. Bien qu'il s'agisse de matières actives bioconformes d'origine naturelle, la branche vise à réduire le plus possible les traitements et donc les résidus, par exemple à l'aide de méthodes culturales adaptées et de nouvelles variétés.

Les pesticides organochlorés comme le DDT (dichlorodiphényltrichloréthane) et l'hexachlorure de benzène représentent quelque 5 pourcents des cas de résidus dans des produits bio. Ces pesticides ont été largement utilisés dans le monde entier à partir de 1950, mais ils sont maintenant interdits partout. On en trouve encore aujourd'hui dans de nombreux sols parce qu'ils sont très persistants, et ils peuvent provoquer des résidus spécialement dans les cucurbitacées. Les cas de pesticides organochlorés dans les produits bio viennent donc de

## Résidus de pesticides dans les produits frais Suisse, 2011 à 2018





La dérive des traitements des champs conventionnels est une cause importante des résidus dans les produits bio. Photo: simazoran/Depositphotos

sols contaminés et pas d'une utilisation interdite. Le bromure représente près de 10 pourcents des cas de résidus. Cette substance est utilisée comme pesticide, mais la plupart du temps elle est d'origine naturelle. Les autres 55 pourcents des cas de pesticides se répartissent sur une large palette de produits phytosanitaires de synthèse qui sont utilisés dans l'agriculture, la transformation ou le stockage conventionnels.

Les causes de ce genre de contaminations sont variées, une des plus fréquentes étant la dérive pendant le traitement d'un champ conventionnel voisin. Elle est entre autres considérée comme la cause la plus fréquente des résidus de l'insecticide chlorpyrifos dans les produits frais bio. Une deuxième cause est la contamination indirecte dans la transformation et le commerce, un exemple étant le stockage de marchandise bio dans des silos, des wagons ou des conteneurs qui ont auparavant contenu de la marchandise conventionnelle. Bien que les installations, les entrepôts et les conteneurs de transport soient nettoyés soigneusement entre les lots conventionnels et biologiques, l'élimination totale de tous les pesticides comme l'hydrogène phosphoré, un produit de protection des stocks, n'est pas toujours garantie. Troisièmement, il y a des substances dont la présence n'a pas été causée directement par la protection phytosanitaire. Il est ainsi possible que des résidus de dithiocarbamate viennent de matériaux d'emballage ou de gants en latex inadéquats. La branche s'efforce d'éliminer les causes de ce genre. Et, quatrièmement, il faut aussi considérer la possibilité d'une utilisation consciente et interdite de pesticides par une productrice ou un producteur bio, mais les analyses des organismes de contrôle montrent que c'est très rarement le cas et que, dans la très grande majorité des cas, les résidus dans les produits bio sont involontaires.

### Des mesures efficaces

L'étude du FiBL montre que les produits bio ne sont pas totalement exempts de résidus mais qu'ils en ont beaucoup plus rarement et en traces beaucoup plus faibles que les denrées alimentaires conventionnelles. En plus du renoncement aux produits phytosanitaires de synthèse en agriculture biologique, cela est aussi dû à des mesures et concepts coûteux de la part de la branche bio pour diminuer le plus possible les contaminations. Par exemple, les agricultrices et agriculteurs bio utilisent des haies et les lignes des bords pour diminuer

les risques d'immissions par dérive, et la transformation et le commerce préviennent les contaminations croisées par de coûteux nettoyages et séparations des installations et modifient leurs matériaux et systèmes d'emballage.

Cette étude arrive toutefois aussi clairement à la conclusion qu'il ne sera possible de diminuer encore plus les résidus dans les produits bio que si tous les acteurs de la filière de création de valeur se joignent aux efforts. Y compris ceux qui sont en dehors du secteur bio. *Mirjam Schleiffer, Ursula Kretzschmar et Bernhard Speiser, FiBL*

Ceci est une version raccourcie du rapport «Pestizidrückstände auf Biolebensmitteln» dont la version complète se trouve en ligne:

[orgprints.org/39911](https://orgprints.org/39911) (en allemand et en anglais)



### Éviter les résidus

Bio Suisse et le FiBL proposent un grand choix de matériel d'information pour la diminution et le traitement des cas de résidus (y compris des formulaires d'annonce) ainsi que pour le prélèvement et l'analyse d'échantillons:

[partner.bio-suisse.ch](https://partner.bio-suisse.ch) > Producteurs > Résidus

[partner.bio-suisse.ch](https://partner.bio-suisse.ch) > Transformateurs & Commerçants > Résidus

Plusieurs fiches techniques sont disponibles dans la boutique en ligne du FiBL comme par exemple «Rückstände – benennen, verstehen, vermeiden» (n° comm. 5005), «Abdrift vermeiden im Biolandbau» (1138) ou «Maîtrise des parasites pendant le stockage et la transformation» (1683).

Pour les télécharger gratuitement:

[shop.fibl.org](https://shop.fibl.org)

Informations supplémentaires et conseils:

→ Sarah Bulliard, Assurance-qualité, résidus et gestion des risques, Bio Suisse

[sarah.bulliard@bio-suisse.ch](mailto:sarah.bulliard@bio-suisse.ch)

tél. 061 204 66 17

→ FiBL Suisse

[info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org)

tél. 062 865 72 72